



AVIS AUX CITOYENS

MISE AU POINT DANS LE SECTEUR DE LA BATAILLE NORD

La Ville de La Prairie tient à rassurer les résidents du secteur du chemin de la Bataille Nord en ce qui a trait à des informations circulant présentement concernant un possible projet de développement domiciliaire.

Premièrement, le terrain concerné n'appartient pas à la Ville de La Prairie. Il s'agit d'un terrain privé. Le promoteur est donc dans son droit d'effectuer divers tests de sol. Cela dit, la Ville tient à vous rassurer, aucun projet n'a été déposé à la Municipalité à l'heure actuelle.

De son côté, la Ville de La Prairie a commandé une étude afin d'avoir davantage d'informations sur la problématique d'approvisionnement en eau potable dans ce secteur. Cette étude est évidemment indépendante de celle que le promoteur pourrait effectuer. La Ville fera également des tests de sol pour déterminer la viabilité et la faisabilité d'un projet domiciliaire à cet endroit afin de s'assurer que si un tel projet devait naître, la qualité de vie des citoyens ne serait pas compromise.

« Le conseil municipal et moi n'accepterons jamais qu'un projet de développement domiciliaire vienne détériorer la qualité de vie de nos citoyens déjà établis dans ce secteur sans que des solutions concrètes et viables soient trouvées », a affirmé le maire Donat Serres.

La Ville de La Prairie s'engage donc à tout mettre en œuvre pour protéger la qualité de vie des citoyens de ce secteur qui vivent déjà avec des problèmes d'approvisionnement en eau potable durant certaines périodes de l'année.



Rappel des faits

La problématique de l'approvisionnement en eau potable dans ce secteur ne date pas d'hier. En 2004, les citoyens faisaient face à ce même genre d'inquiétudes. La Ville avait alors adopté une résolution, toujours en vigueur à ce jour, dans laquelle elle manifestait sa préoccupation quant à la problématique d'approvisionnement en eau potable. Elle avait également assuré que la problématique devrait être réglée, à son entière satisfaction, avant de permettre la réalisation de tout nouveau projet (voir document d'archives ci-joint). Cette volonté est toujours d'actualité.

Enfin, la Ville tiendra les citoyens de ce secteur informés de tout développement dans ce dossier.

Renseignements

Service de l'urbanisme
450 444-6637 | urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

PLAN DU SECTEUR



La Prairie, le 14 mai 2021